
Déclaration de la fédération SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires

Ce CSE se tient à la veille du 22 mars jour de la grève des personnels de la fonction publique.

Demain, sept organisations syndicales de fonctionnaires ont appelé les fonctionnaires à cesser le travail et à manifester pour montrer leur opposition aux attaques sans précédents qui sont faites aux services publics et à ses agent-e-s.

Ils et elles seront rejoint-e-s par les cheminot-e-s dont la logique des attaques à l'oeuvre dans le rail sont les mêmes à l'oeuvre pour le service publics.

Une fonction publique et ses personnels pour lesquels le gouvernement annonce un véritable plan de dynamitage avec 120 000 suppressions d'emplois publics et 60 Mds€ de coupes budgétaires qui vont s'accompagner de la casse des missions avec leurs abandons, leurs transferts au privé et des restructurations.

Mais aussi de la casse du statut général des fonctionnaires avec un recours massifs aux contractuelles, l'instauration de carrières et rémunérations « au mérite » et au rabais, à des plans de départs volontaires pour ceux-elles qui ne « s'adaptent pas », à la dégradation des conditions de travail et mobilité forcée pour les autres.

Le tout avec un discours et une méthode gouvernementales qui consistent en un discrédit généralisé des services publics dont l'organisation et le coût menaceraient la pérennité et dont les agent-e-s seraient les éternel-les privilégié-e-s au statut qu'il conviendrait d'abolir.

Des privilèges qui se traduisent pour l'heure pour les agent-es en exercice par une baisse du salaire réel des fonctionnaires depuis 2013 encore mis à mal depuis janvier par le rétablissement du jour de

carence, l'augmentation du taux de cotisation de la pension civile et de la CSG. Les maigres augmentations salariales prévues pour 2018 par le P P C R ont été reportées. Ce sont les conditions de travail des fonctionnaires qui se dégradent. On ne compte plus le suicide de personnels hospitaliers face à la pression managériale à l'oeuvre dans l'Hôpital et au manque croissant de personnels.

Cet ensemble conduit à une dégradation du service public qui ne répond plus faute de moyen et de démantèlement organisé aux besoins de ses usagers.

En supprimant 120 000 postes, le gouvernement choisit de détruire encore un peu plus les services publics qui permettent aux plus défavorisé-e-s d'avoir accès aux soins, à l'éducation, de se déplacer...

S'attaquer aux services publics et aux fonctionnaires, c'est agir contre la solidarité.

Privatiser et l'abandonner de missions, c'est renvoyer à chacun-e le soin de faire face, dans une logique libérale individualiste qui laisse sur le bord les plus pauvres et les plus fragiles.

Et si il y a bien un département laissé sur le bord de la route c'est Mayotte.

Nous voulons exprimer notre solidarité avec les personnels et la population de Mayotte 101e département français, qui depuis le 20 février, est paralysé par une grève générale. La situation sociale y est catastrophique et l'insécurité et les conditions de vie sont au centre des revendications de la population.

C'est pourquoi la fédération SUD éducation soutient les revendications de l'intersyndicale de l'éducation (CGT Educ'action - SUD éducation – FNEC-FP/FO) pour :

-La sécurisation des abords des établissements scolaires, les établissements et les transports scolaires.

-La création de postes de surveillants et CPE en nombre suffisant dans tous les établissements de l'île.

-Un choc d'investissement dans l'éducation pour Mayotte, notamment dans le domaine des constructions scolaires (1er et 2nd degré).

-Tout Mayotte en REP+ : Le passage en REP+ de l'ensemble du département avec les moyens adéquats.

A l'éducation nationale

Le projet d'ensemble de la fonction publique est d'ailleurs cohérent avec le projet Macron/Blanquer/Vidal pour l'éducation.

On a du mal contrairement au ministre à percevoir « l'allant » des personnels et des usagers de l'éducation nationale pour ses réformes.

Les postes aux prochains concours d'enseignant-e-s sont en baisse de 20 % dans le 2nd degré et de 10 % dans le 1er degré, qui continue d'être désorganisé par des mesures de pure communication et qui subit des pressions régressives sur les contenus et sur les pratiques pédagogiques.

La réforme du bac et du lycée prévoit de son côté une remise en cause du statut des enseignant·e·s, une baisse des horaires et donc des postes, l'accroissement des inégalités entre élèves et entre établissements.

Quant à la sélection à l'université, c'est la poursuite de la destruction de l'enseignement supérieur public largement engagée avec la LRU en 2007. C'est la porte ouverte à la hausse des frais d'inscription et un cadeau pour l'enseignement privé qui va accueillir moyennant finances les bachelier·e·s recalé·e·s.

Depuis le début de l'année, nous assistons avec inquiétude à un démantèlement progressif du service public d'éducation. Tout se fait dans la précipitation : loi ORE, plan étudiant, parcourup. C'est encore sur les personnels et leur conditions de travail que le poids des réformes va porter.

Bac

La réforme du baccalauréat présentée à ce CSE aujourd'hui s'inscrit dans le cadre austéritaire qui nous est imposé depuis trop longtemps.

La méthode du gouvernement est inadmissible. Cette réforme se fait au pas de charge tentant de museler toutes contestations. Le ministère entend faire supporter par les personnels le poids et les conséquences de sa réforme sous prétextes d'allègement et de simplification d'un examen qui sera au final encore plus chronophages et plus lourd et en remettant en cause au passage la liberté pédagogique des personnels en imposant le rythmes de progression pour le contrôle continu au détriment de progressions originales.

Lors de la CSL du 13 mars, aucune réponse claire et satisfaisante n'a été apporté à nos questions et remarques.

Bien au contraire le ministère maintient ses approximations dans la rédaction des textes, renvoyant l'organisation des enseignements à des textes ultérieur ainsi que certaines modalités de passation et chargeant les équipes dans les établissements des modalités d'organisation ce nouveau bac d'ici à 2020. On se demande comment le ministère a prévu d'intégrer cette surcharge de travail, dans le cadre des obligations réglementaires de service et du respect des statuts des personnels enseignants et de vie scolaire du second degré ainsi que des personnels administratifs des établissements ?

Doit on s'attendre à de nouvelles attaques contre le statuts et les conditions de travail des personnels enseignants ?

Nous reviendrons en détail sur ces points lors de l'examen des textes.

Pour la fédération SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires l'heure est à la mobilisation pour défendre le bien commun qu'est le service public et remettre le progrès social au goût du jour.

Dans l'éducation nous revendiquons :

- des créations de postes à hauteur des besoins,**
- des effectifs réduits dans les classes,**
- une augmentation des salaires,**
- des moyens pour le fonctionnement des CHSCT**
- la création d'une véritable médecine du travail dans l'Éducation Nationale.**

Pour l'ensemble de la fonction publique, nous revendiquons :

- Une fonction publique avec un statut général garant d'une fonction publique impartiale au service de l'intérêt général, et non d'intérêts particuliers, pour un traitement égal des usager-e-s.**
- L'arrêt du recrutement de personnels précaires et la titularisations sans condition de ceux et celles déjà employé-e-s.**

-Le renforcement des services publics accessible à tou-te-s sur tout le territoire, dans les banlieues comme en zone rurale.

-Son développement afin de répondre aux besoins nouveaux, qu'il s'agisse de la petite enfance ou de la perte d'autonomie, ou encore de l'engagement de la transition écologique, pour l'emploi public.

éducation
SUD

Union
syndicale
Solidaires